

Le groupe du Parti populaire (qui avait, à un certain moment, hésité lorsqu'il s'agissait de se prononcer pour la renonciation au trône de la Maison de Nassau), s'étant ravisé, et le parti libéral s'étant, sur la question républicaine, scindé en deux, l'ordre du jour fut rejeté par 25 voix contre 16 et 5 absentions (36).

Lors de l'émeute au sein de la Compagnie des Volontaires qui conduisit à l'arrestation de l'instigateur Emile Eiffes, puis à sa libération par la force (19-12-1918), ce furent Joseph Thorn et René Blum, consultés de suite par Eiffes, qui lui donnèrent le conseil de s'adresser également à des députés des autres partis afin d'enlever tout caractère politique à l'insurrection de la troupe. Et de nouveau, le lendemain, Thorn fut des députés socialistes et libéraux qui engagèrent Eiffes à reprendre la voie de la légalité (37).

Le 9-1-1919 — la veille, la Grande-Duchesse s'était décidée à abdiquer — l'« Action républicaine », dont Jis Thorn, tenta ce que ses adversaires appelaient un « coup d'Etat » : bien que la Chambre siégeât en session ordinaire et qu'il fût question de trancher par un référendum la question de la dynastie, l'Action républicaine organisa à la place Guillaume une manifestation qui devait nommer un Comité de Salut Public. Après que « le peuple » eut approuvé la proposition d'Emile Mark et d'Aloyse Kayser de déclarer la dynastie déchue et de proclamer la république, une délégation se rendit à la Chambre pour y communiquer — par la voix des députés Brasseur et Mark — la décision du « peuple ». L'agitation arriva à son comble lorsque le président Altwies (v. fasc. XV, p. 375), profitant du tumulte qui se produisit aux tribunes, leva la séance... et lorsqu'on apprit que la troupe des volontaires, qui s'était mutinée d'abord pour des raisons purement matérielles, avait pris fait et cause pour les républicains. Les députés de la Droite quittèrent la Chambre, mais ceux de la Gauche continuèrent à siéger en réunion privée, dont sortit la nomination d'un nouveau Comité de Salut Public, auquel appartient Joseph Thorn et qui décida de siéger en permanence.

La proclamation élaborée par ce Comité n'ayant pas eu l'heur de plaire à la foule réunie à la place d'Armes, un troisième comité, plus radical, se forma le lendemain. On y trouve également le nom de Joseph Thorn.

Nous faisons suivre le texte de la nouvelle proclamation élaborée par ce Comité :

« Le peuple luxembourgeois a déclaré la déchéance de la dynastie Nassau-Bragance et a proclamé la République luxembourgeoise autonome.

» Le Ministère Reuter qui est démissionnaire depuis des semaines ne peut plus décemment gérer les affaires. Les pays amis de l'Entente refusent de traiter avec lui. Dans ces conditions le pays est acculé à la ruine.

» Un Comité s'est formé dans la nuit de jeudi à vendredi dans le but de sauvegarder l'ordre et la dignité du pays. Il prendra toutes les mesures que les circonstances exigeront.